

# Grand Conseil: la création de 1500 logements enterrée?

**AMÉNAGEMENT • La droite veut finalement déclasser une zone villas verniolane en zone ordinaire. Le dossier, déjà vieux de onze ans, se retrouve à nouveau gelé.**

**ERIC LECOULTRE**

Il était une fois une petite parcelle peuplée d'irréductibles propriétaires de villas qui résiste encore et toujours à son développement. L'histoire tragi-comique de l'aménagement des Corbillettes, à Vernier, connaît un nouveau rebondissement. Vendredi dernier, après un troisième revirement du MCG (nos éditions du 21 mai et du 25 octobre 2014), la majorité de droite du Grand Conseil (PLR, UDC et MCG) a souhaité déclasser tout le périmètre en zone ordinaire, plutôt qu'en zone de développement<sup>1</sup>. En supprimant les contraintes étatiques, les députés vont-ils renvoyer la création de près de 1500 logements aux calendes grecques?

«Le Grand Conseil s'apprêtait à voter une loi illégale», précise Antonio Hodgers, magistrat chargé de l'aménagement, qui a choisi d'ajourner la décision finale à une prochaine session parlementaire. Car un déclassement en zone ordinaire impliquerait de reprendre la procédure depuis le début. Il faudrait ainsi effectuer de nouvelles enquêtes publiques et techniques, laissant la porte ouverte à de nouveaux recours. Le périmètre est occupé par 225 propriétaires, dont la majorité ne souhaite pas vendre leur bien. La commune de Vernier, opposée à la zone ordinaire, devrait également se prononcer une nouvelle fois. Le projet perdrait ainsi plusieurs années.

Or, si ces étapes étaient franchies, les promoteurs qui souhaiteraient construire aux Corbillettes en zone ordinaire devraient encore relever d'autres défis. Outre le nombre élevé de propriétaires, l'existence de plusieurs servitudes croisées permet à certains de s'opposer à la vente d'un terrain voisin, sans pour au-



En déclassant le secteur des Corbillettes en zone ordinaire, les députés prennent le risque de reprendre la procédure du projet depuis le début, laissant la porte ouverte à de nouveaux recours. KEYSTONE

tant le posséder. Un véritable droit de veto. «En zone de développement, l'Etat a les outils pour lever ces servitudes et pour exproprier, si nécessaire, des propriétaires réticents», relève Antonio Hodgers. «En zone ordinaire, la seule arme des promoteurs, c'est l'incitation financière», complète Christian Dandrès, député PS.

## Des logements hors de prix?

Les opposants à un déclassement en zone ordinaire craignent également que, sans contraintes légales, très peu de logements soient créés, et à des prix inabordable pour la majorité de la population. Ou pire, pas de logement du tout: «Lorsque les surfaces

commerciales redeviendront attractives, rien n'empêchera les promoteurs d'en construire aux Corbillettes», souligne Christian Dandrès. Il fustige l'attitude de l'alliance PLR-MCG, systématiquement favorable aux intérêts des milieux immobiliers.

De leur côté, les partisans de la zone ordinaire estiment que les premiers logements verront plus rapidement le jour grâce à leur solution. «Sur les parcelles où les propriétaires souhaitent vendre, le développement sera rapide, argumente Christina Meissner, députée UDC. Sur les autres, on ne les forcera pas à construire.» Pour Thierry Cerutti, élu MCG, les habitants ne resteront pas éternellement: «La plupart des villas sont

vieilles, les premiers immeubles inciteront certains à partir.»

Face aux difficultés liées aux nombreux propriétaires et aux servitudes croisées, Benoît Genechand, député PLR, estime que la situation ne serait pas meilleure avec la zone de développement: «L'Etat n'a jamais utilisé son droit à l'expropriation.» Il ajoute que les logements qui seront créés sur ce périmètre répondront aux besoins de la population. «Je ne vois pas l'intérêt de construire des biens qui ne trouveraient pas preneur.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> La zone de développement instaure notamment un contrôle des loyers, une planification globale du quartier et impose un taux minimal de logements sociaux et de densité. En zone ordinaire, l'aménagement de la parcelle n'obéit à aucune de ces contraintes.

## La Ville encourage ses étrangers à voter

**CITOYENNETÉ • Une brochure explicative détaille les droits politiques des étrangers résidant à Genève depuis au moins huit ans.**

Beaucoup d'étrangers n'ont pas connaissance de leurs droits politiques au niveau communal ou ne savent pas comment les utiliser. Résultat: leur taux de participation stagne autour des 25%. Pour remédier à cette situation, la Ville de Genève lance une campagne d'information à l'attention des étrangers résidant dans la commune depuis au moins huit ans, concrétisant ainsi une motion UDC votée par le Conseil municipal en mars 2014. Comment? A l'aide d'une brochure explicative et de matériel de vote fictif.

En Ville de Genève, 37 000 habitants sont concernés. Neuf mille ont obtenu le droit de vote cette année. Ils recevront un petit guide qui résume le fonctionnement de la démocratie et des institutions suisses ainsi que le déroulement des différents scrutins et élections au niveau communal notamment. «Les gens sont souvent intimidés par l'enveloppe grise, constate l'élu UDC Eric Bertinat. S'ils ne la jettent pas, ils ne savent pas toujours comment s'y prendre pour voter ou élire un candidat. Créer un réflexe, susciter un intérêt, il y a tout un apprentissage à faire.» «Panachage, biffage ou liste blanche: les modalités du vote ne sont pas simples, relève l'élu MCG Carlos Medeiros. Sans compter la barrière de la langue.»

«Cette démarche n'est qu'un volet dans la politique de diversité menée par la Ville qui encourage les habitants à s'impliquer dans la vie de la cité par le biais d'associations culturelles ou sportives notamment», déclare Sandrine Salerno, conseillère administrative chargée du Département des finances.

En prévision des élections municipales de ce printemps, du matériel de vote fictif sera mis à disposition des partis sur les stands de campagne. Coût total de l'opération: 20 000 francs. SRO

## EN BREF

### GRIPPE

## Port du masque obligatoire aux HUG

Le port du masque a été rendu obligatoire dans le bâtiment principal des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), qui comprend notamment les Urgences. Cette mesure temporaire et exceptionnelle a été instaurée pour faire face à l'épidémie de grippe, particulièrement sévère cette année, et à la présence d'autres virus, inhabituellement nombreux. Tout le monde est concerné, aussi bien le personnel soignant que les visiteurs et les patients qui sortent de leur chambre. ATS

## EN BREF

### CONFLIT SOCIAL

## Swissport: les syndicats haussent le ton

La Chambre des relations collectives de travail du canton de Genève a pris acte hier qu'aucun terrain d'entente n'avait été trouvé entre les positions des syndicats et la partie patronale dans le cadre du conflit de travail à Swissport, selon un communiqué des associations du personnel. Lundi, le personnel, réuni en assemblée générale, a voté des mesures de lutte (voir *Le Courrier* d'hier). Les deux syndicats maison – le SSP et Push – ont donc lancé hier un ultimatum à l'employeur, à savoir Swissport, et son actionnaire, Paribas Affaires Industrielles. Ceci en les invitant à revoir leur plan d'austérité qui implique des baisses de salaire. Et en leur rappelant que chaque journée de grève leur coûterait quelque 2 millions de francs. PBH

### ASILE

## Recours contre le centre d'hébergement de Cointrin

L'association Elisa-Asile a annoncé hier recourir auprès du Tribunal fédéral contre le projet de relocalisation du centre d'hébergement de requérants d'asile à l'aéroport de Genève. Elle estime que le bâtiment viole la convention relative au statut des réfugiés. Selon l'association, l'éloignement des demandeurs d'asile des bâtiments principaux de l'aéroport équivaldrait à de la détention et serait illégitime. ATS

# Ce samedi, partez à la rencontre du «Courrier»

**FÊTE • Tables rondes, animations, intermèdes musicaux et petite restauration: «Le Courrier» vous a concocté une journée haute en couleur. Avant-goût.**

**SYLVIA REVELLO**

Réfléchir aux alternatives économiques tout en dégustant des spécialités locales entre deux intermèdes musicaux et une démonstration de danse? C'est ce que vous a préparé *Le Courrier*, samedi 31 janvier à la salle communale de Plainpalais<sup>1</sup>. Une journée de rencontres placée sous le signe du dialogue, de la diversité et de la solidarité, en présence de nombreux partenaires associatifs et publics et de toute l'équipe du *Courrier*. Animations, contes en musique et ateliers bricolage sont prévus pour les plus jeunes. Sans oublier une tombola avec trois escapades champêtres à la clé. A ne manquer sous aucun prétexte.

**Pour cette seconde édition** «D'ici et d'ailleurs», *Le Courrier* met l'accent sur l'économie solidaire en donnant la parole à quatre spécialistes mondialement connus. Au menu des discussions dès 10h: dettes des Etats avec le président du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde de Belgique, Eric Toussaint, également membre du Forum social mondial. Docteur

en philosophie, Tony Andreani abordera la question des alternatives économiques à 11h45 (lire encadré ci-dessous). A la mi-journée, la projection du film de Jérôme Fritel et Marc Roche consacré à *Goldman Sachs, la banque qui dirige le monde*, permettra d'étendre le débat. Une réflexion sur le système bancaire et les prêts toxiques occupera enfin les initiés et les novices de 16h à 18h. En présence de Martin Rohner, président de direction de la Banque alternative suisse et de Patrick Saurin, auteur d'un ouvrage intitulé *Les prêts toxiques: une affaire d'Etat*.

Tout au long de la journée, des animations culturelles réjouiront ceux que les débats passionnés auront épuisés. Danse, conte en musique ou encore démonstration de guitare: il y en aura pour tous les goûts, du hip hop aux danses traditionnelles grecques. Les plus motivés pourront même s'initier à ce courant venu des Etats-Unis de 10h à 11h et de 13h à 14h dans la salle du sous-sol. Dans la grande salle, un espace réservé aux enfants proposera ateliers bricolage ou recyclage et stand ma-

quillage de 9h30 à 18h30. L'occasion de se transformer en son personnage féérique préféré tout en apprenant à préserver la planète. Les jeunes amateurs de contes seront également servis avec deux lectures musicales à 11h30 et 14h30 dans la salle du sous-sol.

**Associations** et partenaires accueilleront le public sur leurs stands installés dans la grande salle. Parmi eux: la Banque alternative suisse, le Cetim, la Librairie du Boulevard ou encore l'aumônerie Agora. Rassurons les gourmands, mets et

boissons en suffisance seront assurés du matin au soir par des fournisseurs locaux, orientés terroir et bio. A la fin de la journée, les heureux gagnants de la tombola se verront remettre des prix pour une valeur totale de 4000 francs. Première récompense: un week-end dans le Jura pour deux personnes avec nuit en chambre d'hôte et pension complète. Tous à vos tickets! I

<sup>1</sup> Samedi 31 janvier de 10h à 20h30 à la Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge 52. Programme complet sur le site [www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)

## Tony Andreani, entre liberté et solidarité

**Socialiser sans étatiser ni brider l'initiative**, démocratiser l'économie sans bureaucratiser, les recherches de Tony Andréani – tour à tour philosophe, politologue et économiste – sont une constante recherche d'équilibre et d'efficacité. A partir d'une critique des expériences du XX<sup>e</sup> siècle et des modèles coopérativistes, le théoricien français a imaginé un «socialisme associatif», modèle anticapitaliste qui allierait socialisation de la finance et initiative privée. Une pensée originale à découvrir samedi durant la Journée de réflexion du *Courrier*, mais également jeudi soir à Uni-Mail (19 h, Genève), dans le cadre d'une série de conférences sur les alternatives économiques organisée par le Collectif post-capitalisme et l'Association des étudiants en socioéconomie et démographie. BPZ